

BA - 8. Nov. 76 - 19

p. B. 15. 50. 4. Rwanda.

t. 311 Rwanda - RH/sra

Berne, le 5 novembre 1976

Note à Monsieur le Chef du Protocole Gottret
Monsieur l'Ambassadeur Iselin

Voyage du Président du Rwanda en Suisse

En réponse à votre lettre du 21 octobre 1976 me demandant ma position sur l'opportunité d'une invitation du Président du Rwanda en Suisse, je vous transmets mes réflexions à ce sujet :

1. Le Rwanda constitue, depuis de nombreuses années, un centre de gravité de la Coopération technique suisse. Nos contributions ont servi à la réalisation d'importants projets, dont certains sont reconnus d'intérêt national pour le Rwanda, telles la coopérative Trafipro et les banques populaires, alors que d'autres, tels que les projets agricole et forestier, concourent plus spécifiquement au développement d'une région défavorisée du pays. Viennent s'ajouter ensuite dans notre programme de coopération des projets de moindre envergure, tels l'appui au service géologique, la formation commerciale au Collège officiel de Kigali, etc.

Il est certain que la visite du Président du Rwanda permettra à ce dernier de rendre compte, à notre opinion publique, des efforts que la Suisse entreprend pour le développement de son pays.

2. L'annulation soudaine de la visite prévue au mois de mai 76 a été ressentie par le Rwanda comme une offense. En raison des nombreux liens qui unissent, depuis plusieurs années, le Rwanda et la Suisse, il serait bon d'effacer cette impression en confirmant notre invitation officielle pour une nouvelle date.

- 2 -

3. En proposant dans notre télégramme du 7 mai de "remettre la visite à l'automne prochain", nous avons confirmé le bien-fondé d'une telle invitation. En effet, le Président Habyalimana, tant par sa personnalité que par sa politique, ne pourra qu'influencer positivement l'opinion publique suisse.

Le Président Habyalimana est un ardent promoteur d'une politique nationale et internationale de conciliation et n'exerce pas un pouvoir personnel absolu, mais fait appel à l'ensemble des forces de sa nation en démocratisant les institutions. De plus, par la clarté des idées, le sérieux ainsi que la chaleur humaine dont il fait preuve lors de ses interventions, le Président Habyalimana ne pourra que donner une impression favorable aux interlocuteurs qu'il sera amené à rencontrer.

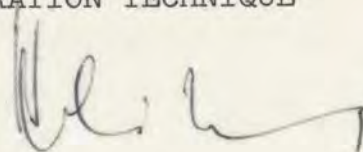
Il est à préciser que le Président Habyalimana étant actuellement Président de l'OCAM, l'accueil que lui réservera la Suisse est susceptible d'avoir une influence qui s'étendra au-delà de son propre pays.

4. Vu l'objection soulevée par le Conseil fédéral pour la visite qui avait été prévue pour mai 1976, il est conseillé que la nouvelle invitation soit assujettie de certaines suggestions transmises, de vive voix si possible, par notre Ambassadeur à Nairobi.

Entre autre, la grandeur souhaitée de la délégation devrait être précisée, de même que les raisons qui justifient une limitation. Le Président Habyalimana devrait tenir compte des circonstances qui prévalent actuellement en Suisse, s'il veut favoriser un développement de la coopération.

5. Je suggère que la visite puisse avoir lieu au printemps ou en été 1977, afin que nous puissions valablement faire visiter à la délégation rwandaise quelques réalisations agro-pastorales et forestières qui intéressent son pays.

LE DELEGUE A LA
COOPERATION TECHNIQUE



(M. Heimo)